

La République du Centre, 19 octobre 2017

HALLE DE LA CHARPENTERIE

Jean-Pierre Sueur dénonce « des contre-vérités grossières »

Ancien maire PS d'Orléans, Jean-Pierre Sueur a regretté hier que dix-huit ans après la construction de la halle de la Charpenterie, Olivier Carré ait « réitéré des affirmations strictement contraires à la vérité ».

Dans notre édition de mercredi, l'actuel maire justifiait en effet le refus des grossistes de s'y installer par le fait qu'« ils ne pouvaient pas entrer un camion ».

L'ancien maire (de 1989 à 2001), à l'origine du projet, et actuel sénateur du Loiret, tient à rappeler que « ce bâtiment n'a jamais été fait pour accueillir les grossistes, mais une partie des détaillants qui étaient autrefois accueillis sous des "champignons", qui étaient vétustes, et devaient être remplacés pour des raisons de sécurité, ainsi que dans le bâtiment assez laid qui était derrière ces "champignons" et que nous avons démolie pour construire un multiplexe de cinémas ainsi qu'un parking (sans lequel il n'y aurait pas eu de

multiplexe). »

Un choix esthétique

Jean-Pierre Sueur indique encore que vingt des vingt et une portes « permettaient l'accès des camionnettes des usagers des halles ». La seule qui ne l'était pas, avec ses trois marches, avait été maintenue par les architectes « à des fins esthétiques », afin d'assurer « la symétrie entre les deux façades de l'édifice ».

S'il assure « toujours regretter que le choix ait été fait de renoncer à la présence - qui était multisculaire - d'un marché sur le site de la Charpenterie, au cœur de la ville ancienne, qui eût été - et serait - très complémentaire des Halles Châtelet » (*), Jean-Pierre Sueur « souhaite, bien sûr, le meilleur, et dans de bonnes conditions financières, pour le devenir de la halle de la Charpenterie ».

Dont acte. ■

P.B.

(*) Une fois installés sur le quai du Roi, les maraîchers n'ont pas souhaité en bouger.